L'AFSP soutient l'entente parlementaire coordonnée par Jean-Marc Nesme

Article rédigé par Association pour la Fondation de Service politique, le 16 décembre 2011



COMMUNIQUE

Paris, le 19 décembre 2011

MARIAGE: l'AFSP soutient l'entente parlementaire coordonnée par le député Jean-Marc Nesme

« Les problèmes de société — et notamment le « mariage et l'adoption par des personnes de même sexe» — seront au cœur des élections de 2012. » À l'approche de l'élection présidentielle, les revendications du lobby gay se font de plus en plus fortes. Comme ils l'avaient fait en 2006, <u>les parlementaires se mobilisent « pour la défense du droit fondamental de l'enfant d'être accueilli et de s'épanouir dans une famille composée d'un père et d'une mère »</u>. Car l'enfant est le grand oublié de ce débat.

Le député UMP de Saône-et-Loire Jean-Marc Nesme, et le sénateur UMP d'Ille-et-Vilaine Dominique de Legge ont décidé de relancer l'Entente parlementaire sur le droit de l'enfant à être accueilli par un père et une mère : « L'objectif de la loi, disent-ils, ne peut être que l'intérêt général et non l'intérêt particulier d'une communauté. Il n'y a donc pas lieu de légiférer. Il s'agit d'un choix de société capital. »

La liste des signataires du manifeste n'est pas encore publique mais 30 parlementaires l'ont rejoint en moins de 24h. La lettre de lancement datée du 8 décembre a été signée par neufs de leurs collègues : Xavier Breton, député de l'Ain, Marc Le Fur, député des Côtes d'Armor, Philippe Gosselin, député de la Manche, François Rochebloine, député de la Loire, Etienne Pinte, député des Yvelines, Sylvia Bassot, député de l'Orne, Pierre-Christophe Baguet, député des Hauts-de-Seine, Dominique Souchet, député de Vendée, Jean-Paul Emorine, sénateur de Saône-et-Loire.

Comme en 2006, l'Association pour la Fondation de Service politique (AFSP) par la voix de son président, Francis Jubert, soutient cette initiative et demande à ses très nombreux correspondants de solliciter leurs élus afin qu'ils adhèrent à l'<u>Entente parlementaire et à son manifeste</u>.

L'Association pour la Fondation de Service politique (AFSP) soutient l'Entente parlementaire coordonnée par le député Jean-Marc Nesme. Elle appelle tous ses correspondants à solliciter leurs élus afin qu'ils y adhérent.

Contact presse:

Astrid Cœurderoy 07 62 77 30 21 www.libertepolitique.com